

Lourdes, le 7 novembre 2004

Bien chers Frères évêques de la Conférence des évêques de France,

## **SALUTATION ET MERCI**

Répondant à l'invitation de Monseigneur Jean-Pierre Ricard, votre Président, à participer à votre grande Assemblée à la Ville sainte de Lourdes, je suis heureux de me trouver au milieu de vous dans cette enceinte. Je vous remercie bien sincèrement de cette marque d'amitié et de cette estime, manifestées à notre égard. Je veux vous assurer de la réciprocité de tels sentiments.

J'apporte avec moi les salutations fraternelles des Evêques d'Haïti, ainsi que celles de toute l'Eglise qui est en Haïti. En leur nom, je réitère de vive voix ce qui a déjà été communiqué par le courriel. Je disais, en effet, que la Providence m'offrirait, lors de votre Assemblée de Lourdes de novembre, l'occasion d'adresser directement, aux Evêques de France, notre fraternelle gratitude.

Les Evêques d'Haïti et moi-même avons été très sensibles au geste de sympathie et de solidarité exprimé par vous, au nom des Evêques et des Catholiques de France, à notre Eglise et au Peuple d'Haïti.

Le cyclone «Jeanne », disais-je, a laissé le pays tout entier dans la désolation. Mais l'espoir renaissait.

Au nom de la population endeuillée et affectée par des pertes de toutes sortes, je remercie les Catholiques de l'Eglise de France pour les prières et les gestes de partage que vous leur avez suggérés. Puisse le Seigneur les bénir!

Sans trop de détail, maintenant, je voudrais tracer un survol des thèmes qui m'ont été suggérés, lors de notre correspondance et qui recouvrent le champ de la vie ecclésiale et sociale d'Haïti. En substance, je dirai ce que nous avons écrit, dans un message, le 29 septembre dernier :

Une très longue histoire unit Haïti et la France. Elle commença avec les Boucaniers du 16<sup>e</sup> siècle, les premiers Français implantés sur la terre de Saint-Domingue et qui se seront identifiés à cette île lointaine. Cette terre servira de creuset où l'élément Africain et l'élément Français se côtoieront pendant près de deux siècles pour forger la plus riche colonie de la France du 18<sup>e</sup> siècle, préférée à toutes les autres. La révolte des Esclaves de Saint-Domingue (1791-1803) qui a suivi la Révolution Française de 1789 provoquera une grande rupture. Haïti devient un pays indépendant le 1<sup>er</sup> janvier 1804. Mais des éléments importants de la culture française, telle la langue entre autres, ont subsisté dans la vie et la culture haïtiennes. Si seulement 12 % des huit millions d'haïtiens parlent actuellement le Français, la « francophonie » reste cependant une caractéristique d'Haïti.

Nous rendons hommage aux missionnaires Français qui ont évangélisé notre peuple, pionniers d'une église aujourd'hui devenue haïtienne.

## **SITUATION SOCIALE D'HAÏTI**

Aujourd'hui la situation sociale d'Haïti est caractérisée par une polarisation à outrance des couches sociales. Le fossé est de plus en plus profond entre les riches et les pauvres, rendant chaque jour plus difficile une possible existence pour une classe moyenne intermédiaire. Et ceci ne favorise pas du tout le colmatage des brèches. De part et d'autre, un langage d'exclusion s'est instauré, où chacun s'accroche à son camp et cherche gratuitement à diaboliser les autres perçus, comme des adversaires à neutraliser. Il est également évident que la misère extrême que connaît notre milieu rend les relations sociales très tendues et très fragiles.

## **SITUATION ECONOMIQUE D'HAÏTI**

La moitié de la population de notre pays, quelque quatre millions d'individus, vit en dessous du seuil de la pauvreté. Elle ne dispose même pas d'un euro par jour. L'indice de développement humain est en nette régression et le taux de croissance démographique est bien supérieur à celui de la production des biens. Par ailleurs, le pays fonctionne sans un budget rigoureux et n'a pas assez d'institutions fortes pouvant assurer son progrès.

Certainement, il faut rétablir les rails économiques, créer des structures de production, relancer l'agriculture, innover dans le tourisme, et surtout savoir compter avec le temps et le travail persévérant. Mais telle que se présente aujourd'hui la situation économique, nous croyons surtout qu'au niveau tant national qu'international, il nous faut éviter les pièges de l'égoïsme, d'où naissent la violence, l'intolérance et le mépris du prochain,

pour que chacun puisse donner une place à son frère. Nous pourrions ainsi nous porter les uns les autres et participer à l'édification d'une nation toujours plus juste, où règnent la réconciliation, la solidarité et la paix.

## **SITUATION POLITIQUE D'HAÏTI**

Au niveau politique, le pays vit une crise indéfinie. Les années 1986 - 87 voyaient la chute d'un régime et le début d'une période intermédiaire qui se prolonge encore. L'intolérance, l'antagonisme acerbe et exacerbé des classes sociales et des partis politiques ont occasionné l'instabilité politique et l'ingérence des forces étrangères, mettant le peuple sous tutelle par l'occupation militaire directe ou par des interventions dites d'arbitrage et de maintien de la paix. Ils sont bientôt six mille provenant d'une trentaine de nations qui occupent le pays, d'aucuns disent pour dix ans. Mais pour combien de temps en réalité ?

## **SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN HAÏTI**

Dans le domaine des droits de l'homme, nous luttons pour le respect de la vie et des individus. C'est pourquoi, nous sommes peiné de voir piétinés le respect et la dignité des personnes. Nombre de nos frères et sœurs sentent que leur vie est en danger, à cause de menaces et persécutions qu'ils subissent. La peur et la méfiance règnent partout.

Une chose pénible que je voudrais mentionner, c'est la condition d'une frange d'enfants réduits à des conditions de vie déshumanisante. Qui sont-ils ? Des enfants des rues, des enfants qui vivent en domesticité, des filles et fillettes de plus en plus nombreuses utilisées dans les cercles de prostitution, ces enfants utilisés pour la vente de la drogue ou servant d'objet de transactions louches à la frontière dominicaine. Au milieu de ce désordre, se demande-t-on, où est l'avenir de nos familles ? Comment les enfants, les jeunes et les adultes d'aujourd'hui découvriront-ils demain le sens du devoir et de la responsabilité ?

Notre cœur saigne encore, lorsque nous voyons se perpétuer dans notre pays des situations d'insécurité, d'impunité, de corruption, d'exploitation à outrance pour l'argent et le pouvoir, et une mascarade de la justice (cf. cas du Père Jean-Juste)

## **CONSEQUENCES DES INONDATIONS ET DES CYCLONES**

Des catastrophes naturelles ont frappé terriblement le pays cette année. Le dimanche 23 mai 2004, des inondations ont submergé des villages entiers (Mapou), tandis que des eaux d'alluvions se transformant en torrents impétueux emportaient d'autres (Fonds-

Verrettes), dans la région du sud-est. Peu de temps après, le dimanche 19 septembre, le cyclone « Jeanne » frappait la région Nord du pays. Encore des villages durement touchés (Chansolme). Gonaïves, la troisième ville du pays connaît un sort tragique. Les pertes en vies humaines sont considérables, près de trois mille morts et autant de disparus. Après plus d'un mois, la ville est encore sous la boue. Tout y est détruit : système d'eau, d'électricité, de téléphone, de route, etc.

## **SITUATION DE L'EGLISE EN HAÏTI**

Dans ce contexte de crise institutionnelle et politique, crise des valeurs, crise de société, l'Eglise qui fait route avec le peuple, cherche à vivre plus profondément en communion avec lui et rend grâce à Dieu avec tous les Haïtiens en cette année du bicentenaire de l'indépendance, pour la conquête de la liberté. Elle fait siennes ses joies et ses aspirations, ses tristesses et ses angoisses (cf. *Gaudium et Spes* 1). Obéissant aux exigences de l'Évangile, elle se fait proche de l'homme, « sa route », de tout homme, particulièrement du pauvre, du laissés-pour-compte, à l'instar du bon Samaritain de l'Évangile.

Voilà pourquoi, attentive à sa mission pastorale en Haïti, l'Eglise découvre le visage du Christ, Serviteur souffrant, sous les traits douloureux de ce peuple. Consciente de la dignité humaine, elle réitère son engagement à servir l'homme haïtien, les pauvres et toute personne, conformément à la parole de Dieu et à son propre enseignement social. Elle s'attèle à édifier une société et une civilisation de paix et d'amour ayant « la vérité, comme fondement des relations humaines, la justice comme règle, l'amour mutuel comme moteur et la liberté comme climat, » comme le disait bienheureux Pape Jean XXIII, dans son encyclique *Pacem in Terris*. Ces quatre exigences fondamentales avons-nous écrit doivent imprégner notre comportement personnel et nos engagements collectifs : d'être présent dans les institutions de la société, de promouvoir le bien commun, d'exercer du dedans une influence sur les structures.

## **LES GRANDS SUJETS DE PREOCCUPATION DE L'EGLISE**

L'Eglise a cependant quelques grands sujets de préoccupation. A l'intérieur du corps épiscopal, nous recherchons à construire une réelle unité plus perceptible. A l'intérieur de certains diocèses, il y a du chemin à parcourir encore pour parvenir à une bonne cohésion dans les presbyterium. L'Eglise a créé une nouvelle commission épiscopale pour la paix et la réconciliation en février 2004, après avoir constaté combien notre société devenait conflictuelle et violente. D'autres grands sujets de préoccupation

de l'église sont : la promotion et respect des droits fondamentaux de tout être humain; la réconciliation et la promotion d'un esprit de fraternité, de partage et de solidarité entre Haïtiens et avec d'autres ; l'état de droit versus vengeance, vénalité; le rétablissement des valeurs morales; la promotion du bien commun; l'écologie; les finances publiques, etc.

Un cas particulier de préoccupation est celui du père Gérard Jean-Juste :

- Le Père Gérard Jean-Juste de l'Archidiocèse de Port-au-Prince a été arrêté chez lui, sans mandat, alors qu'il servait à manger aux enfants et aux pauvres le mercredi 13 octobre 2004 par des policiers en civil.

- Ils ont arrêté le Père sous prétexte de l'interroger, puis l'ont mis en garde à vue pendant sept jours (280 heures) au lieu de deux jours (48 heures) prévus par la loi, sous l'accusation de distribution d'argent et d'armes, jamais prouvée. (*Le Matin*, jeudi 14 oct. 2004).

- Sans avoir jamais vu un juge ou présenté sa défense, le Père est ensuite transféré du Commissariat de Pétion-Ville le mardi 19 octobre 2004, et incarcéré au Pénitencier national, sous la fallacieux prétexte d'atteinte à la sécurité de l'Etat.

- La Commission Episcopale nationale « Justice et Paix » a fait sortir une note de protestation

- Monseigneur Joseph Serge Miot, Archevêque coadjuteur de Port-au-prince, opine sur l'arrestation du Père Jean Juste (*Haïti en Marche*, 20-26 octobre 2004)

« Mgr Miot déplore que le P. Jean Juste n'ait pas été déféré devant son juge naturel pour être entendu, cela près d'une semaine après son arrestation, au presbytère de l'Eglise Sainte Claire à Petite Place Cazeau à Port-au-Prince... Les accusations sans preuve et les pratiques destructrices de dénigrement doivent cesser pour laisser la place au dialogue, qui seul peut aider le pays à prendre les rails de la réconciliation et du développement. »

## **THEMES TRAVAILLES PAR LA CEH**

*Au niveau de la pastorale*, parmi les principaux thèmes travaillés par la Conférence épiscopale d'Haïti, on peut mentionner les suivants : la formation des Prêtres, l'éducation catholique; l'école en milieu défavorisé, les écoles de campagne dites »presbytérales », l'enseignement universitaire; la catéchèse.

*Dans le domaine du socio-économique et politique*, nous pouvons énumérer la liste ci-après : la réconciliation nationale; la paix, en vue de laquelle on a créé une commission épiscopale pour la paix et la réconciliation; la migration; la participation aux affaires de

l'Etat (un Représentant au CEP; un représentant au Conseil des Sages; un observateur au sein du Groupe de la Société Civile); l'assistance aux pauvres (par des organes tels : la Caritas, le Catholic Relief Services, la Food For The Poor, etc.)

*A l'intérieur même des Diocèses*, les thèmes de réflexion abordés récemment sont ceux de la formation permanente des prêtres, de la réflexion sur l'eucharistie, des congrès diocésains de la mission et de la famille, la dévotion populaire et mariale, la question de la sécurité sociale du Clergé. Le Congrès National des Prêtres autochtones, différé à

cause des inondations provoquées par le cyclone « Jeanne » et les émeutes d'octobre qui ont rendu impossible le transport vers Port-au-Prince, est en voie de réalisation.

## **PERCEPTION DE LA RELATION ENTRE LA FRANCE ET HAÏTI**

Comme conséquence du passé colonial, et grâce particulièrement au maintien de la langue française comme langue officielle du pays à côté du créole, il existe une proximité culturelle indéniable entre Haïti et la France. Voilà qui constitue une base pour un rapprochement entre les deux nations et nos deux églises. Cependant si l'on constate depuis peu l'existence d'un certain malaise, cela tient à des contingences ...

## **QUOI APPROFONDIR DANS LES MOIS OU ANNEES A VENIR ?**

Du côté de l'Eglise d'Haïti comme aussi de celui de la nation, nous croyons qu'il est important et indispensable de promouvoir et d'entretenir de bonnes relations entre les deux pays et les deux églises. En devenant proactifs, nous pouvons anticiper l'heure d'une plus effective et affective fraternité. Je ne doute pas que des initiatives comme celles-ci, l'invitation qui nous a été faite et ma présence ici, auront certainement un impact sur l'avenir.

Mais je reste convaincu qu'il nous faut trouver un espace de communication, envisager la création d'un canal d'échange entre l'Eglise de France et l'Eglise d'Haïti. Peut-être pourrions-nous mettre sur pieds des missions de visite pour un rapprochement pastoral, une coopération entre prêtres ou institutions, par exemple, jumelage de diocèses ou de paroisses, comme l'expérience se vit déjà, mais timidement. Promouvoir le dialogue et le rapprochement pastoral pourrait se faire aussi par la mise en route de courts séminaires de formation à différents niveaux, l'organisation d'échanges culturels entre nos jeunes, l'octroi de bourses d'études en faveur de jeunes Haïtiens, etc. Voilà, merci !

Monseigneur Hubert Constant, OMI  
Archevêque du Cap-Haïtien  
Président de la Conférence Episcopale d'Haïti